

Conformément à la pratique suivie au cours des trois dernières sessions et en raison des travaux inachevés de la Conférence pour la limitation et la réduction des armements, il a été décidé, cette année, de ne pas constituer la troisième Commission qui s'occupe ordinairement de questions de désarmement. Les autres Commissions ont été constituées, comme d'habitude, et, avec leurs présidents, s'énumèrent comme suit:

Première Commission (Questions constitutionnelles et juridiques): M. Limburg (Pays-Bas).

Deuxième Commission (Organisations techniques): M. Zawadzki (Pologne).

Quatrième Commission (Questions administratives et budgétaires): M. Radulesco (Roumanie).

Cinquième Commission (Questions sociales et humanitaires): Comtesse Apponyi (Hongrie).

Sixième Commission (Questions politiques): M. de Valera (Etat libre d'Irlande).

Commission de vérification des pouvoirs: M. Tudela (Pérou).

Commission de l'ordre du jour: M. Motta (Suisse).

Les présidents de ces Commissions avec les vice-présidents de l'Assemblée ont constitué le Comité général ou le Bureau de l'Assemblée qui est chargé de la direction générale de ses travaux.

La délégation canadienne était représentée dans les Commissions comme suit:

Première Commission
M. Montpetit
Miss Kydd
M. Désy

Quatrième Commission
M. Woods
M. Montpetit

Deuxième Commission
M. Woods
M. Riddell

Cinquième Commission
Miss Kydd
M. Désy

Sixième Commission
Hon. G. H. Ferguson
M. Riddell

L'Assemblée a adopté l'ordre du jour élaboré par le Secrétaire général et publié à l'annexe I du présent rapport. Elle décida, toutefois, de renvoyer à sa prochaine session le sujet N° 10, l'interdiction, aux termes du Pacte, de la fourniture d'armes et de matériel de guerre aux belligérants, ainsi que le sujet N° 11, l'amendement du Pacte de la Société des Nations pour le mettre en harmonie avec le Pacte de Paris, étant donné que les Commissions créées pour examiner ces questions, n'ont pas encore pu se réunir.

Dix nouvelles questions ont été ajoutées à l'ordre du jour par l'Assemblée elle-même, à savoir:

Travaux de l'Institut international de Rome pour l'unification du droit privé. (Proposition de la délégation italienne);

Etude du problème de l'alimentation. (Proposition de douze délégations);

Mandats. (Proposition de la délégation norvégienne);

Entrée en vigueur des amendements au Statut de la Cour permanente de Justice internationale. (Proposition de la délégation suisse);